PROCES-VERBAL
Conseil d'administration du Samedi 7 mars 2020 à 15 H à Paris

Le Conseil d'administration de GEMME s'est tenu le samedi le 7 mars 2020 à 15 heures à Paris, Bateau le Renoir, Pont de Grenelle, 15ème arrondissement.

Etaient présents : Béatrice Brenneur, Linda Benrais, Avi Schneebalg, Konstanze Thau, Camilla Hölzer, Lourdes Arastey, René Constant, Monika Wodarczyk, Rosalia Fernandez Alaya, Carme Guil, Eric Van Engelen, Laura Van der Krogt, Isabelle Bieri, Marie-Pierre de Montmolin, Jacques Duplat,

Etaient représentés : Albertina Aveiro Pereira, Dragos Calin.

Etaient excusés : Nicholas Chambers, Monica Velletti, Srdan Simac, Adra Ezerske, Nicholas Chamber, Paul Gilligan, Renata,Dolantska Ugo Ferruta, Sara Menichetti,

Observateur : Jan Keyser
Traductrice : Laura May Weil

1. Rapport Moral (ci-joint)

La Présidente Béatrice Brenneur procède à la lecture du projet de rapport moral qu'elle entend présenter à l'Assemblée Générale, en soulignant que GEMME est particulièrement active depuis son dernier mandat. La Présidente remercie l'action d'Avi Scheebalg sur le développement des sections en Europe qui a été particulièrement efficace pour permettre la présence de GEMME dans de nouveaux Etats membres (Slovaquie, Grèce etc).

Outre les nombreuses activités qui sont actuellement menées en Europe par l'ensemble des sections de GEMME, plusieurs programmes européens ont été menés par GEMME sous la responsabilité de Paul Gilligan :
- Projet avec l'ERA soutenu par Paul Gilligan. Il s'agit de la formation à la médiation des juges à la médiation
- Projet concernant l'établissement de la liste des médiateurs européens avec le Conseil de l'Union européenne

Un autre projet concernant l'EUIPO, a été mené par Lourdes Arastey. Il vise à créer un réseau de juges compétents en matière de marque européenne. Le projet n'aura aucune conséquence économique ou de gestion, car l'EUIPO support tous les frais et possède une forte structure administrative pour tout gérer. En revanche, pour GEMME c'est une occasion pour faire adhérer des juges qui ne font pas encore partie de notre association. La mission du GEMME était en premier lieu d'identifier les magistrats spéciaisés dans les marques dans les tribunaux de chaque État Membre. Pour cette tâche, Lourdes Arastey a demandé à toutes les sections de GEMME de faire cette identification. Très peu ont répondu. Malgré tout, une première réunion qui se tiendra à Alicante au mois du juin, au siège de l'EUIPO. En même temps, et séparément, l'EUIPO a créé une Stakeholders Advisory Board (SAB) pour supporter et conseiller sur les ADR. GEMME est un des membres du SAB. Le SAB a démarré son fonctionnement le 28 octobre 2019. La deuxième session est prévue pour le 27 Avril prochain.

BB

D'autres actions concernent le développement du site internet grâce à François Staechelé.

La Présidente et les membres du conseil d'administration remercient le travail et l'investissement de ces dernières années par Linda Benraïs en qualité de Secrétaire Générale.

Le conseil décide de présenter le rapport d'activité à l'assemblée générale pour approbation.

2. Rapport Financier

La Présidente indique que le rapport financier de GEMME et les comptes de GEMME ont été transmis à l'Assemblée Générale avec le tableau des cotisations 2019. A cet égard, elle remercie le remarquable travail du Trésorier, Jacques Vernochet.

La Secrétaire Générale indique que l'appui du Trésorier est fondamental dans le travail quotidien du Secrétariat Général en particulier sur la relance des cotisations. Elle relève que de nombreuses sections doivent s'acquitter dans les meilleurs délais du versement de leurs cotisations pour pouvoir voter.

Le Bilan à l'actif comme au passif est de 49149 euros et fait apparaitre un résultat (une perte) de 15184 euros pour l'exercice 2019. Cette perte ne constitue pas une difficulté dès lors que les finances de GEMME sont saines et que l'association, qui n'a pas pour vocation de faire des bénéfices, se doit de pouvoir engager les fonds dans l'intérêt du rayonnement de l'Association. Le solde du compte bancaire au 31 décembre 2019 est de 41.977,39 €.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de soumettre les comptes de l'exercice 2019 à l'approbation de l'Assemblée Générale pour que quitus soit donné au Trésorier.

3. Recommandations à faire à l'Assemblée Générale sur les candidats à élire au conseil d'administration.

La Présidente explique qu'il y a eu un malentendu avec la section italienne entièrement levé grâce à Rosalía Fernández qui a pris contact avec elle. La section italienne travaille toujours pour le progrès de GEMME.

La Secrétaire Générale, Linda Benraïs a proposé que Béatrice Brenneur, fondatrice de GEMME, qui œuvre à son rayonnement depuis l'origine de sa création et dont l'œuvre et l'engagement sont connus de tous en Europe soit élue en qualité de Présidente d'honneur. Elle pourra ainsi apporter son soutien bienveillant au Bureau en lui permettant de s'inscrire dans la continuité.

La Présidente indique que Rosalia Fernandez qui préside la section de GEMME en Espagne a accepté de se porter candidate à la présidence de GEMME. C'est la seule candidate. Elle la remercie de s'être rapprochée des différents membres du conseil d'administration dans la perspective de la constitution de son bureau.

L'ensemble des recommandations ci-dessus proposées sont adoptées à l'unanimité des membres du conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 15H30 afin de lancer sans délai l'Assemblée Générale.

Secrétaire Générale
Linda BENRAIS

Présidente
Béatrice BRENNEUR